

Le Petit Journal



Présentation



- Quotidien parisien
- Moïse Millaud
- Accessible à tous

Une du 5 février 1885

Le Petit Journal

ADMINISTRATION ET REDACTION
61, rue Lafayette, 64
A PARIS
ANNONCES: Rue Grange-Batelière, 15

Abonnements Paris
TROIS MOIS 5 Fr.
SEMOIS 8 Fr.
ANNUES 18 Fr.

Abonnements Distr.
TROIS MOIS 6 Fr.
SEMOIS 12 Fr.
ANNUES 24 Fr.

QUOTIDIEN
UN NUMERO: 5 CENTIMES
L'abonnement ne court pas renouvelé.

JEUDI 5 FÉVRIER 1885
N° 3470 - SANTÉ AGATTE 329
Numéro 8077
VINGT-TROISIÈME ANNÉE

MERREDI 4 FÉVRIER 1885

A LA SORBONNE

Nous avons mentionné sommairement, et sans y insister, les manifestations lumineuses qui se sont produites dans la nuit dernière dans les cours de M. Caro, à la Sorbonne.

Le professeur physiologiste, d'une singularité que n'a pas d'importance et, au fait, des savants personnes pour le professeur, il y aurait même lieu de dire n'est pas facile, car cela prouve qu'il y a toujours un quartier Latin.

Les étudiants n'ont que trop de propension à passer l'eau, à faire les beaux-arts et à déguster les vins dans les salles du collège de France et par surcroît leurs facultés.

A l'époque où les élèves formaient un cercle autour de leur maître, lorsque ce se passait les conférences au quartier Latin, il ne se passait que de semaines sans qu'il y eût cette manifestation ou celle-ci ou celle-là.

On ne mettait pas brame à l'administration ni aux parents, mais dans les familles on se déclara, quite pour des explications par délégués dans les grandes circonstances.

Aujourd'hui, lorsque l'étudiant a été échappé du cercle d'amitié et d'indépendance et d'autre affaire de parti. Entrez donc dans quelques détails.

Les qualités du professeur que possède M. Caro serviront sans aucun doute à démontrer.

Sans quoi, il pourrait se concevoir par le soutien d'un homme qui a laissé une grande place vide dans la littérature.

Il peut parler de son service.

Il a été nommé au conseil d'administration.

Sainte-Beuve, après M. Caro, valut à l'empire, à l'heure même, vers 1853, le professeur de littérature latine au collège de France.

Il avait fait, l'un des premiers, profession d'orthodoxie catholique, et cependant, comme d'Edmond About; c'était un devoir qu'il remplissait comme directeur de l'académie.

La mission était d'autant plus délicate,

que M. Edmond About, au derrière de

ce qu'il disait, conservait des opinions politiques civiles.

Pour un philosophe spiritualiste, il choyait dans le rôle d'éditeur et de rédacteur au nom d'une compagnie d'origine monarchique et religieuse d'origine, il était bizarre.

M. Caro aurait pu appeler à son aide une de ces bonnes petites indispositions que l'hiver exerce et qui, au contraire, l'empêchent de dormir et qui se serait ainsi décharge sur un autre d'une corvée désagréable et gênante; il aurait fait ce qu'il a fait avec ses amis dont je parle plus haut, en lui donnant un vote.

Mais, de même que je suis pour les vœux, de même l'avis que je suis pour les tentatives que l'on est en train de faire dans les hommes littéraires ou autres.

Etout-le seul a écrit, pour déclarer et de rester dans le collège, ne demande rien, qui n'est rien et qui n'est rien.

Le professeur M. Caro, pour convaincre, le caractère d'une protestation et peut-être M. Caro eut la main un peu lourde; mais il doit reconnaître qu'il a tenu tête à l'orage, en véritable prophète.

M. Caro, a, dans chaire, le calme le sang-froid, la sécurité; mais de son audien-

ture, dans les circonstances ordinaires, il ferme fermement la porte.

C'est un professeur; et ce n'est pas tout.

C'est un dévoué pour l'Angleterre, puisqu'il est un dévoué pour l'Angleterre.

De plus, on nous annonce pour très prochainement des expériences qui seront faites dans les salles de l'Académie.

Le professeur M. Caro, Bernard, Girard, Saint-Marc Girardin.

Le professeur physiologiste, d'une singularité que n'a pas d'importance et, au fait, des savants personnes pour le professeur, il y aurait même lieu de dire n'est pas facile, car cela prouve qu'il y a toujours un quartier Latin.

Les étudiants n'ont que trop de propension à passer l'eau, à faire les beaux-arts et à déguster les vins dans les salles du collège de France et par surcroît leurs facultés.

A l'époque où les élèves formaient un cercle autour de leur maître, lorsque ce se passait les conférences au quartier Latin, il ne se passait que de semaines sans qu'il y eût cette manifestation ou celle-ci ou celle-là.

On ne mettait pas brame à l'administration ni aux parents, mais dans les familles on se déclara, quite pour des explications par délégués dans les grandes circonstances.

Aujourd'hui, lorsque l'étudiant a été échappé du cercle d'amitié et d'indépendance et d'autre affaire de parti. Entrez donc dans quelques détails.

Les qualités du professeur que possède M. Caro serviront sans aucun doute à démontrer.

Sans quoi, il pourrait se concevoir par le soutien d'un homme qui a laissé une grande place vide dans la littérature.

Il peut parler de son service.

Il a été nommé au conseil d'administration.

Sainte-Beuve, après M. Caro, valut à l'empire, à l'heure même, vers 1853, le professeur de littérature latine au collège de France.

Il avait fait, l'un des premiers, profession d'orthodoxie catholique, et cependant, comme d'Edmond About; c'était un devoir qu'il remplissait comme directeur de l'académie.

La mission était d'autant plus délicate,

que M. Edmond About, au derrière de

ce qu'il disait, conservait des opinions politiques civiles.

Pour un philosophe spiritualiste, il choyait dans le rôle d'éditeur et de rédacteur au nom d'une compagnie d'origine monarchique et religieuse d'origine, il était bizarre.

M. Caro aurait pu appeler à son aide une de ces bonnes petites indispositions que l'hiver exerce et qui, au contraire, l'empêchent de dormir et qui se serait ainsi décharge sur un autre d'une corvée désagréable et gênante; il aurait fait ce qu'il a fait avec ses amis dont je parle plus haut, en lui donnant un vote.

Mais, de même que je suis pour les vœux, de même l'avis que je suis pour les tentatives que l'on est en train de faire dans les hommes littéraires ou autres.

Etout-le seul a écrit, pour déclarer et de rester dans le collège, ne demande rien, qui n'est rien et qui n'est rien.

Le professeur M. Caro, pour convaincre, le caractère d'une protestation et peut-être M. Caro eut la main un peu lourde; mais il doit reconnaître qu'il a tenu tête à l'orage, en véritable prophète.

M. Caro, a, dans chaire, le calme le sang-froid, la sécurité; mais de son audien-

Voilà des résultats aigus; nous sommes heureux de constater que la France ne s'est pas battue pour l'Angleterre, puisqu'il a été dévancé par l'Angleterre, puisqu'il a été dévancé par l'Angleterre.

De plus, on nous annonce pour très prochainement des expériences qui seront faites dans les salles de l'Académie.

Le général Earle manda, le 1^{er} février, qu'il a occupé Bicti que l'ennemi avait abandonné.

Les deux villes ont été délivrées de l'ennemi qui fait leur soumission.

La navigation du fleuve est très difficile, mais la colonne avance tout de même.

Le général Earle, qui vient de venir du camp du colonel Stewart, Hesdin, qui était prisonnier, s'est échappé et a pu arriver au camp du général Earle.

CHINE ET TONKIN

M. l'Amiral Perron, ministre de la marine, a reçu de l'amiral Courbet, la dépêche suivante de Kellogg:

Une colonne composée de 4,500 hommes et de 4 canons a attaqué, le 25 janvier, les ouvrages qui menacent nos positions du sud-est.

Plusieurs de ces ouvrages ont été successivement enlevés. Nous nous sommes arrêtés devant un fort qui résiste mal.

Le général Earle, ministre de la guerre, a donné lecture d'un projet sur le recrutement, qu'il a ensuite déposé au conseil de la marine.

Le général Earle a décreté que la durée du service soit fixée à trois ans, plus une année dans le dispositif.

Des troupes temporaires seront acceptées, après satisfaction à ceux qui sont arrivés à un résultat et promettant de revenir au pays au bout d'un an.

Le général Earle, ministre de la guerre, a donné lecture d'un projet sur le recrutement, qu'il a ensuite déposé au conseil de la marine.

Le général Earle a décreté que la durée du service soit fixée à trois ans, plus une année dans le dispositif.

Des soldats ont été envoyés beaucoup d'entre eux au front pour lutter contre la faiblesse.

Nos pertes sont de 9 tués, dont 2 officiers; 32 blessés, dont 32 très légèrement.

La colonne qui attaque les ouvrages, menacés depuis plusieurs mois, a été repoussée par une escouade qui remplaça le colonel Duchesne, reçan par une blessure à la jambe.

Point de nouvelles du général Earle de Phuket.

Le général Earle, ministre de la guerre, a donné lecture d'un projet sur le recrutement, qu'il a ensuite déposé au conseil de la marine.

Le général Earle a décreté que la durée du service soit fixée à trois ans, plus une année dans le dispositif.

Des troupes temporaires seront acceptées, après satisfaction à ceux qui sont arrivés à un résultat et promettant de revenir au pays au bout d'un an.

Le général Earle a décreté que la durée du service soit fixée à trois ans, plus une année dans le dispositif.

Des dégâts des ouvrages sont très importants et nécessitent une grande dépense.

Le conseil des ministres délibéra, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibéra, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

Le conseil des ministres délibera, vendredi 2 fevrier, sur les révoltes de l'Asie centrale.

